



## Miel d'importation

# 67 parlementaires appellent la France à mettre fin à l'opacité sur l'origine du miel

80 % du miel consommé en France est importé, en grande partie de Chine et d'Ukraine, et parmi ces miels bon marché, une part significative n'est pas authentique. Les tests de l'UFC-Que Choisir, mais aussi ceux de l'Administration, ont souligné qu'au moins un tiers des miels d'importation faisaient l'objet d'ajout de sucres.

Une directive européenne sur le miel rappelle qu'il existe un lien étroit entre l'origine du miel et sa qualité. Pour que le consommateur puisse choisir un miel de qualité et en toute transparence, il est indispensable de l'informer sur sa provenance. Dans la loi Agriculture et Alimentation, nous avons tenté de mettre fin à l'opacité sur l'origine du miel en rendant obligatoire la mention des pays d'origine sur les pots, mais le Conseil constitutionnel a censuré la mesure considérant qu'il s'agissait d'un cavalier législatif.

Par la suite, plusieurs d'entre nous ont déposé des propositions de loi, et les derniers débats parlementaires sur le sujet en avril au Sénat ont révélé un consensus pour aller au-delà de la simple liste des pays d'origine. Car cette seule énumération n'est pas satisfaisante : elle ne permet pas de distinguer un pot composé à 98 % de miel chinois et à 2 % d'un miel français d'un pot qui contiendrait 98 % de miel français et 2 % de miel chinois. Le marché du miel au niveau mondial est devenu tel que

cette revendication de transparence sur l'origine du miel n'est pas propre à la France : beaucoup de nos voisins européens travaillent en ce moment à renforcer l'information du consommateur. Grecs et Italiens ont imposé la mention des pays d'origine depuis plusieurs années.

Quant aux Espagnols, ils sont sur le point de notifier à l'Union européenne un projet de décret royal allant au-delà de la réglementation européenne et faisant également figurer sur le pot la proportion de chaque miel en fonction de son pays d'origine. Aujourd'hui, nous apprenons que les ministères de l'Economie et des Finances et de l'Agriculture préparent un décret en la matière. Nous appelons la France à ne pas se satisfaire de l'actuelle réglementation européenne et à offrir au consommateur la pleine information sur les proportions des différentes origines de miel composant les pots. La France ne doit pas attendre une hypothétique évolution juridique européenne pour protéger ses consommateurs et son apiculture, elle doit dès aujourd'hui montrer la voie !

### Liste des parlementaires signataires

Joël Labbé (sénateur du Morbihan), Delphine Batho (députée des Deux-Sèvres), Bernard Delcros (sénateur du Cantal), Matthieu Orphelin (député du Maine-et-Loire), Guillaume Gontard (sénateur de l'Isère), Loïc Prudhomme (député de la Gironde), André Chassaigne (député du Puy-de-Dôme), Pierre Morel-A-L'huissier (député de la Lozère), Eric Andrieu (eurodéputé), Yannick Jadot (eurodéputé), Pierre Laurent (sénateur de Paris), François Ruffin (député de la Somme), Jean-Luc Fugit (député du Rhône), Yves Daniel (député de Loire-Atlantique), Jean-Marc Zulesi (député des Bouches-du-Rhône), Marie-Pierre Monier (sénatrice de la Drôme), Colette Melot (sénatrice de Seine-et-Marne), Corinne Vignon (députée de Haute-Garonne), Benoît Simian (député de la Gironde), Philippe Madrelle (sénateur de la Gironde), Frédérique Espagnac (sénatrice des Pyrénées-Atlantiques), Jean-Paul Dufègne (député de l'Allier), Alain Milon (sénateur du Vaucluse), Bernard Jomier (sénateur de Paris), Jean Lassalle (député des Pyrénées-Atlantiques), Claudine Kauffmann (sénatrice du Var), Bernard Brochand (député des Alpes-Maritimes), Jean-Louis Lagourgue (sénateur de La Réunion), Nicolas Dupont-Aignan (député de l'Essonne), Michelle Meunier (sénatrice de la Loire-Atlantique), Nathalie Delattre (sénatrice de la Gironde), David Lorion (député de La Réunion), Loïc Dombreval (député des Alpes-Maritimes), Frédérique Tuffnell (députée de Charente-Ma-

ritime), Jimmy Pahun (député du Morbihan), Jean-Paul Dufègne (député de l'Allier), Michel Herbillon (député du Val-de-Marne), Stéphanie Kerbarh (députée de Seine-Maritime), Jean-Louis Bricout (député de l'Aisne), François-Michel Lambert (député des Bouches-du-Rhône), Christophe Bouillon (député de Seine-Maritime), Régis Juanico (député de la Loire), Jean-Claude Tissot (sénateur de la Loire), Marie-France Lorho (députée du Vaucluse), Sébastien Nadot (député de Haute-Garonne), Laurence Harribey (sénatrice de la Gironde), Olivier Henno (sénateur du Nord), Patrice Perrot (député de la Nièvre), Jean-François Longeot (sénateur du Doubs), Stéphane Viry (député des Vosges), Fabien Roussel (député du Nord), Gilbert-Luc Devinaz (sénateur du Nouveau-Rhône et de la métropole de Lyon), Joël Giraud (député des Hautes-Alpes), Jean-Pierre Corbisez (sénateur du Pas-de-Calais), Claire O'Petit (députée de l'Eure), Jean-Pierre Decool (sénateur du Nord), Eric Gold (sénateur du Puy-de-Dôme), Jean-Luc Lagleize (député de la Haute-Garonne), Véronique Louwagie (députée de l'Orne), Martial Saddier (député de la Haute-Savoie), Marc Le Fur (député des Côtes-d'Armor), Sébastien Jumel (député de Seine-Maritime), Mathilde Panot (députée du Val-de-Marne), Christine Pirès-Beaune (députée du Puy-de-Dôme), Christophe Naegelen (député des Vosges), Stella Dupont (députée du Maine-et-Loire), Bernard Fournier (sénateur de la Loire).